



Membres présents : Assemblée à huis-clos, présence CoA+CoT : Damien Freemantle, Bernard Freemantle, Julie Saverys, Olivier Rémy, Robin Engler, Mélissa Andujar, Manon Burkhard et Pierre Cevey (par vidéo)

Membres excusés/absents : Analia Rolle / Hondo Jermidi, Yves Guyot

PV de l'Assemblée générale à huis clos du 9 juin 2021

	Exposé	Intervenants Responsables
	<p>La séance débute à 21h15 à huis clos (présence du comité administratif et de la commission technique). Le président est présent par vidéo on-line (quarantaine au retour d'un pays à risque).</p> <p>La convocation de l'AG «à huis clos», le PV de la dernière AG ainsi que tous les documents et rapports cités ci-dessous et annexés au PV (sauf PV AG 2019) ont été envoyés par mail le 10 mai 2021 à l'intention de tous les membres de la SSJM, qui ont aussi reçu un bulletin de vote/procuration au comité à retourner rempli pour le 27 mai 2021.</p> <p>Les résultats des votes ont été compilés dans le tableau en annexe, qui fait office de «feuille de présence par procuration» également. 36 membres ont renvoyé le formulaire signé.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Adoption du PV de l'AGE du 26 février 2020 :</u> Le PV du 26 février 2020 est approuvé par 35 voix sur 36. 2. <u>Rapport du président/rapport de gestion :</u> Voir rapport ci-joint de Pierre Cevey. Le nombre de membres passe de 131 à fin 2019 à env. 154 à fin 2020, malgré la pandémie de Coronavirus (dont un nouveau groupe de Volley). 	

3. Groupes et activités :

Voir rapports des monitrices/teur Analia Bohigas-Rolle, Manon Burkhard/Mélissa Andujar/Maeva Raabe et Damien Freemantle annexés.

4. Comptes et gestion de la SSJM:

Voir rapport annexé des comptes 2020 de la trésorière Julie Saverys.

Mr Parietti nous a transmis le rapport des vérificateurs des comptes établi conjointement avec Mme Vuichoud (voir rapport annexé).

Le comité de la SSJM précise que, en raison des interruptions diverses de la tenue des cours de gym et entraînements de volley dues aux prescriptions sanitaires (COVID-19), les cotisations 2020-2021 adultes ont été diminuées comme suit :

– 10 % de rabais à bien plaisir pour les cours de gym Enfants (interruption 1ère vague COVID) et Dames (moins d'interruptions car activité calme et sans contact).

– montant de cotisation à bien plaisir pour les groupes Messieurs et Volley (longues périodes d'interruption).

Les cotisations pour les prochaines années sont pour l'instant inchangées.

5. Approbation et décharge par l'Assemblée Générale :

En possession de tous les documents précités, les membres ayant retourné leurs votes approuvent par 33 voix sur 36 les comptes et la gestion de la SSJM en 2020 et donnent décharge au comité (les votes des membres du comité ne sont pas comptés).

6. Elections :

Comité :

- Sont annoncées, les démissions de Julie Saverys, caissière et de Mélanie Jermidi, secrétaire, que le comité remercie chaleureusement pour leur dévouement.

- Les autres membres du comité (**Damien Freemantle, Yves Guyot, Pierre Cevey**) se représentent et M. **Olivier Rémy** accepterait de reprendre le poste de caissier. Aucune autre proposition de candidature n'est proposée, en particulier pas non plus pour le poste de secrétaire qui reste donc ouvert.

Le comité proposé est élu par 33 voix sur 36 dans le vote par correspondance des membres (les votes des membres du comité ne sont pas comptés).

Les présidents et vice-présidents (Pierre Cevey, respectivement Damien Freemantle) sont élus à l'unanimité des 36 votes. Le travail de secrétariat sera réparti entre Pierre Cevey et Yves Guyot en attendant un/une nouveau/elle secrétaire.

Commission technique :

- Les membres actuels-les Mélissa Andujar, monitrice, Manon Burkhard, monitrice, Maeva Raabe, monitrice, Analia Rolle, monitrice, Robin Engler, membre, Bernard Freemantle, membre et Hondo Jermidi, membre occasionnel se représentent. Olivier Rémy, démissionne car élu au comité, remplacé par Julie Saverys, qui passe du comité à la commission technique.

Dans cette composition, la commission technique est élue dans le vote par correspondance des membres par 35 voix sur 36.

Vérificateurs des comptes 2021 :

Vu les circonstances, les vérificateurs des comptes 2020 Mr Parietti et Mme Vuichoud sont d'accord d'officier une année de plus. Ils sont élus à l'unanimité par les 36 votants, de même que Mme Helm, qui sera suppléante comme cette année. Le comité remercie vivement Mmes Vuichoud et Helm, ainsi que Mr Parietti pour leur disponibilité.

7. Proposition de modification des statuts par le comité

La proposition consiste à décaler les comptes de la SSJM sur l'année scolaire au lieu de l'année civile (voir détails dans l'annexe) Cette modification est acceptée dans le vote par correspondance par 35 voix sur 36.

En conséquence, la comptabilité 2021-2022 (simple et non plus double) portera exceptionnellement sur un an et demi (01.01.2021 – 30.06.2022) et la prochaine assemblée générale aura lieu en automne 2022.

8. Propositions individuelles/informations/divers

- Mme Nathalie Schoeni demande ce que la SSJM propose pour répondre à l'accroissement de la demande en activité de la commune, qui se voit notamment à travers l'accroissement du nb de membres, causant des refus d'inscription au cours de mini-gym.

La réponse du comité est la suivante : 3 enfants sont effectivement en attente de participation à la mini-gym, c'est insuffisant pour organiser un cours supplémentaire.

Des «cours» de foot et badminton ont été organisé bénévolement par l'APE sans contacter et sans se coordonner avec la SSJM et ont obtenu l'accès à la salle de la part de la commune.

Si repris par notre association, le principe est d'avoir un moniteur formé et des participants qui paient la cotisation de la SSJM. Il faut au moins 12-14 personnes cotisantes spécifiquement pour faire tourner un groupe. La SSJM ne voit pas aujourd'hui la pertinence de modifier cette situation sauf si l'APE nous le demandait.

Cette AG étant à huis-clos le comité prendra contact avec Mme Schoeni.

- En raison des circonstances sanitaires qui menace le tournoi de badminton, le sponsoring d'un jeune à cette occasion n'a pas été décidé pour 2021.
- Suite à l'intervention de M. Parietti lors de l'AG précédente, le comité est heureux d'annoncer que la SSJM est désormais «coachée» officiellement par Damien Freemantle, qui a suivi les cours J+S ad-hoc, et elle bénéficie désormais des subventions cantonales pour les cours enfants/Ados. Merci à Damien !
- Suite à la proposition de Mme Helm durant l'AG précédente de créer un événement en commun (par ex. un loto) avec l'association de la Fête à Jouxens, le comité souligne qu'un premier pas dans ce sens est fait cette année avec l'intégration d'une Course des enfants gérée par la SSJM dans le cadre de la Fête à Jouxens 2021.

L'assemblée à huis clos se termine à 21h46.

Annexes :

- Convocation/Ordre du jour de la séance
- Liste des votes /présence par procuration
- Rapport de gestion du président
- Rapports des monitrices/-teur (Analia, Manon, Méllssa, Maeva et Damien)
- Rapport de la caissière concernant les comptes
- Résultats et Bilan 2020
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Proposition de modification des statuts

Jouxens, le 9 juin 2021



Pierre Cevey – Président



Damien Freemantle – Vice-président